

village situé à deux lieues de Limoges; comme dès son plus bas âge il avait manifesté un penchant décidé pour le dessin, son père l'avait fait entrer chez le préfet de la monnaie, dans la ville de Limoges, où il fit des choses si remarquables en orfèvrerie, qu'il attira l'attention de Robbon, trésorier de Clotaire II, qui voulut l'avoir près de lui et l'attacha à la vérification des monnaies. Le roi, à portée d'apprécier les talents de cet habile artiste, le nomma son monétaire.

Dagobert, qui succéda au roi Clotaire II, prit également saint Éloi en affection; il l'éleva à la dignité de trésorier, et le chargea de la direction de tous les travaux importants qui s'exécutaient en orfèvrerie, entre autres des sièges d'or enrichis de pierreries et des bas-reliefs qui devaient orner le tombeau de saint Germain. Mais bientôt Éloi, scandalisé des débordements de la cour, résolut de fuir le monde, et alla s'ensevelir dans un monastère, d'où il ne sortit que pour diriger l'évêché de Noyon. On s'accorde à reconnaître qu'il remplit les devoirs de sa dignité épiscopale avec la plus scrupuleuse exactitude, tout en se livrant à ses occupations artistiques : plusieurs de ses ouvrages existaient encore avant la révolution de 1789.

A la suite d'un voyage qu'il avait entrepris dans le Brabant pour convertir les idolâtres, saint Éloi mourut dans la ville de Noyon, et fut enterré dans la cathédrale, où, suivant les légendaires, il accomplit bon nombre de miracles dont nous ne garantissons nullement l'authenticité.

VITALIEN,

CONSTANT,
CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereurs d'Orient.

78° PAPE.

CLOVIS II,
CLOTAIRE III,
CHILDÉRIC II,
rois de France.

Élection de Vitalien. — Il envoie ses légats à Constantinople. — Vitalien place des orgues dans les églises de Rome. — L'empereur Constant vient en Italie. — Il pille Rome. — Église d'Angleterre. — Lettre du pontife. — Affaire de Jean de Lappe. — Le pape envoie un archevêque en Angleterre. — L'évêque de Ravenne méprise les ordres du pontife. — Vitalien excommunique l'évêque de Ravenne. — Le prélat excommunique le pape. — Mort de Vitalien. — Son nom est retranché des diptyques de Constantinople.

Le pontife Eugène étant mort, on élut, pour lui succéder, Vitalien, fils d'Anastase, né à Signia en Campanie. Après son exaltation, le nouveau pape envoya des légats à Constantinople pour remettre au prince sa profession de foi : le clergé adressa également une lettre synodale, pour supplier l'empereur de confirmer l'élection.

Le Père Pagi affirme que Vitalien n'écrivit point au patriarche Pierre, alors chef du clergé de Byzance; Fleury est d'une opinion contraire; dans tous les cas, ces auteurs conviennent que les envoyés du saint-père approuvèrent le Type du prince et furent reçus avec honneur à la cour impériale. Constant, flatté de cette marque de condescendance, devint

favorable à l'Église de Rome. Il fit cesser les persécutions contre les orthodoxes, augmenta les privilèges des pontifes, et donna même à la basilique de Saint-Pierre un livre des Évangiles recouvert d'or et orné de pierres précieuses. Le patriarche de Constantinople, monothélite zélé, témoigna aussi par des marques de munificence la joie qu'il éprouvait de son union avec le pape; et dans une lettre qu'il lui écrivit, il cite différents passages des Pères qu'on avait altérés afin d'établir l'unité de volonté d'opération en Jésus-Christ.

En 660, le pontife introduisit dans les églises l'usage des orgues pour augmenter l'éclat des cérémonies religieuses.

Deux ans après, en 662, l'empereur Constant prit la résolution de passer en Italie, afin de mettre le siège du gouvernement hors des atteintes des ennemis de l'empire, qui poussaient leurs excursions jusque sous les murs de Byzance. Il se rendit à Tarente, ensuite à Naples; mais ayant échoué dans sa tentative sur Bénévent, qui tenait pour les Lombards, il se replia sur la ville apostolique. Le pape, à la tête du clergé, vint à la rencontre du prince, qui présenta ses offrandes à Saint-Pierre, et resta douze jours dans l'ancienne capitale des Césars. Ensuite l'empereur Constant, en sa qualité de chef de l'état, procéda régulièrement au pillage de Rome, afin de grossir ses trésors, qui étaient épuisés par les guerres. Il enleva des temples tous les ornements d'or et d'argent, les statues, les balustrades, et jusqu'à l'airain des portiques; il arracha même la couverture de la basilique de Sainte-Marie des Martyrs. La plus grande partie de ces richesses fut dirigée vers la Sicile, où le prince avait résolu d'établir sa résidence.

A la même époque, Egbert, roi de Kent, et Oswi, roi de Northumbre, envoyèrent des députés au saint-siège pour consulter le pape sur des points de discipline religieuse, et entre autres sur l'époque de la célébration de la fête de Pâques. Ils l'instruisaient également de la mort du métropolitain de Cantorbéry, et le priaient de leur envoyer un prélat pour remplir le siège vacant.

Les ambassadeurs étaient chargés de supplier le saint-père d'arrêter les dissensions soulevées par ses représentants, qui voulaient assujettir les Églises d'Angleterre au rite romain. Wigard, chef de la députation, connaissant l'avarice du pontife, appuya ses réclamations de riches présents et de sommes considérables, renfermées dans des vases d'or et d'argent. Le pontife s'empressa de répondre au roi Oswi; mais, tout en louant son zèle pour la religion, il l'exhortait à se conformer aux traditions de l'Église apostolique, soit pour la célébration de la fête de Pâques, soit pour les autres cérémonies sacrées. « Nous vous envoyons, ajoutait-il, pour vous » remercier de vos offrandes, des reliques des bienheureux » saint Pierre et saint Paul; des martyrs saint Laurent, saint » Jean, saint Grégoire et saint Pancrace; et nous faisons pré- » senter à la reine, votre épouse, une croix en or et une clef » forgée avec le fer des chaînes de saint Pierre! » Une peste violente ravageait alors l'Italie; Wigard et les autres députés des rois de Kent et de Northumbre ayant succombé au fléau, le pape fut obligé d'envoyer sa réponse par des légats.

Quelques années après ces événements, Jean, évêque de Lappe, dans l'île de Crète, vint à Rome pour conjurer Vitalien de lui faire rendre justice, en réformant une sentence

rendue contre lui par son métropolitain Paul et par les autres prélats de la Crète.

Le saint-père convoqua un synode au palais de Latran, afin d'examiner la cause de l'évêque, ainsi que les actes du concile qui avait condamné Jean. L'assemblée déclara unanimement que le jugement était irrégulier ; elle blâma les rigueurs dont le prévenu avait été victime, et accusa Paul de rébellion pour avoir refusé à son suffragant de se soumettre à l'appel de la cour de Rome. « Ce crime seul, ajoutaient les ecclésiastiques italiens, mérite l'anathème, et infirmerait l'autorité des plus sages délibérations. »

Jean fut rétabli dans son siège ; et le pontife ordonna à l'archevêque Paul d'effacer le scandale de cette injuste déposition, par une réparation éclatante envers le prélat de l'Église de Lappe. Celui-ci, déclaré solennellement innocent, fut réintégré dans ses honneurs. A son départ de la ville sainte, Vitalien lui remit deux lettres, adressées, l'une à Vane, chambellan et cartulaire de Constantinople, et l'autre à Georges, évêque de Syracuse, afin que ces seigneurs le présentassent à l'empereur pendant son séjour en Sicile.

Vitalien s'occupa ensuite de la nomination d'un prélat pour le siège de Cantorbéry, suivant la demande que lui en avait faite Egbert, roi de Kent. Il fit venir à Rome Adrien, abbé du couvent de Néridan, près de Naples, pour lui offrir le diocèse de Cantorbéry, parce que ce moine lui avait été désigné comme très-instruit dans les dogmes de la religion, connaissant tous les points de la discipline du clergé régulier ou séculier, et possédant parfaitement les langues grecque et latine. Adrien, plutôt philosophe que moine, re-

fusa cette importante dignité, et proposa pour le remplacer André, religieux de son couvent, homme vénérable par l'excellence de sa doctrine et par la gravité de son âge ; celui-ci refusa en déclarant que ses infirmités corporelles l'empêchaient également d'accepter la mission du saint-père.

Alors Adrien présenta un autre moine, appelé Théodore, né à Tarse en Cilicie. Ce bénédictin, par des études profondes, avait acquis un grand savoir dans les lettres divines et humaines ; il parlait avec pureté le grec et le latin, et joignait à des mœurs irréprochables des habitudes d'obéissance passive aux ordres de ses supérieurs. Théodore fut nommé archevêque de Cantorbéry, et l'abbé Adrien consentit à le suivre en Angleterre, pour catéchiser les peuples de cette île et pour achever de les soumettre à l'autorité de l'Église romaine.

Vitalien engagea saint Benoît Biscop, qui faisait son quatrième pèlerinage, à retourner dans sa patrie, afin d'y conduire le nouveau prélat Théodore et de lui servir d'interprète. Biscop obéit aux ordres de Vitalien, et quitta la ville sainte le 27 mai 668, prenant la route de l'Angleterre avec le métropolitain de Cantorbéry et l'abbé Adrien ; ils débarquèrent à Marseille, et se rendirent à Arles pour remettre à l'archevêque Jean les lettres que le pontife lui adressait. Le prélat accueillit favorablement les voyageurs, et les garda dans son diocèse jusqu'à ce qu'ils eussent reçu d'Ébroïn, maire du palais, la permission de traverser les Gaules.

Aussitôt que le roi de Kent eut appris que les envoyés du saint-père se dirigeaient vers son royaume, il députa un ambassadeur à la cour du monarque français, afin d'obtenir l'au-

torisation de les faire conduire au port de Quentavic, en Ponthieu, aujourd'hui Saint-Josse-sur-mer.

Théodore, malade des fatigues du voyage, fut obligé de rester quelques mois dans cette ville; il passa ensuite en Angleterre, où il prit possession du siège de Cantorbéry. Il gouverna cette Église l'espace de vingt et un ans. Ce prélat obtint dans la suite la suprématie de son siège sur les autres Églises, quoique l'archevêché d'York eût autrefois été déclaré indépendant par Grégoire I^{er}. Théodore termina les discordes religieuses du pays en faisant consentir les Anglais à recevoir le rite romain. Pendant la durée de son épiscopat, il domina les princes et les prêtres, leur fit comprendre les bienfaits de l'instruction, et fonda des écoles où il professait lui-même. La science, vulgarisée par ses efforts, grandit sous le ciel nébuleux de l'Angleterre, et prépara l'existence sociale de cette grande nation.

Une révolution contraire s'opérait en Orient; la théologomanie s'était emparée de l'esprit des Grecs et les portait à de telles extravagances, qu'à l'avènement de leur nouvel empereur Constantin Pogonat, ils avaient exigé impérieusement que ses deux frères fussent couronnés en même temps que lui; cette triple onction sacrée et l'obéissance à trois princes à la fois étant, selon eux, une conséquence rigoureuse de leur croyance dans la sainte Trinité et de l'adoration des trois personnes divines. Constantin, qui se voyait ainsi enlever une partie de l'autorité suprême par suite d'idées religieuses qu'il ne partageait pas, voulut ramener les Grecs à des croyances plus en rapport avec ses intérêts. En conséquence il persécuta les monothélites, favorisa leurs adver-

saires; et Pierre, patriarche de Constantinople, étant mort, il nomma, pour le remplacer, Thomas, diacre de Sainte-Sophie, qui était tout dévoué à la cour de Rome. Cependant les invasions incessantes des Sarrasins interrompant toute communication entre l'Église latine et l'Église grecque, le nouveau patriarche ne put envoyer au pape ni aux évêques latins sa lettre synodale.

Peu de temps après eut lieu la célèbre dispute entre le pontife de Rome et l'évêque Maure: Vitalien avait ordonné au métropolitain de Ravenne de se rendre à la cour de Rome, afin d'y être examiné sur ses actions et sur sa foi; mais le prélat, appuyé de la faveur de l'exarque, avait refusé de comparaître, et le pontife l'ayant déclaré déchu de ses honneurs et retranché de la communion des fidèles, celui-ci, à son tour, avait prononcé un anathème terrible contre le pape.

Vitalien, furieux de se voir excommunié par un ecclésiastique qu'il regardait comme son vassal, souleva pour sa cause tous les évêques d'Italie, et dans un grand concile il fit déposer Maure des fonctions sacerdotales.

Le métropolitain ne voulut point recourir à la clémence pontificale; il opposa un dédain outrageant aux foudres de l'Église apostolique, et défendit à son clergé de se soumettre, ni directement ni indirectement, aux décrets de l'évêque de Rome. Il publia également une bulle d'excommunication, dans laquelle il accusait l'orgueilleux successeur de saint Pierre de vouloir anéantir les libertés de l'Église pour fonder une tyrannie coupable; et où il annonçait même qu'il emploierait la force temporelle pour s'opposer à l'ambition envahissante de l'évêque romain.

Vitalien se courba devant la fermeté du prélat de Ravenne, et redoutant que l'esprit d'émancipation ne se propageât dans le clergé, il suspendit les effets de son ressentiment, et parut oublier la révolte de l'audacieux Maure.

Les bénédictins attribuent au pape une lettre apocryphe, et sans doute écrite par ces moines, afin de légitimer la possession des châteaux et des terres immenses qu'ils revendiquaient dans les provinces de Sicile. Voici le langage qu'ils font tenir à Vitalien : « Mes frères, j'ai appris avec une » grande affliction que vos monastères et vos biens ont été » ruinés par les courses des Sarrasins, et que plusieurs d'en- » tre vous sont tombés sous le glaive de ces peuples impies.

» J'envoie, pour vous consoler, quelques religieux du » Mont Cassin; je vous exhorte à leur obéir, à travailler avec » eux au rétablissement de vos abbayes, et à réparer les » désordres de vos domaines..... »

Ce pontife orthodoxe et ambitieux mourut en 672, après un règne de treize ans; il fut enterré à Saint-Pierre.

Jean, patriarche de Constantinople, avait rétabli le nom de l'évêque de Rome dans les sacrés diptyques; mais Théodore, qui lui succéda, obtint de Constantin Pogonat l'autorisation de retrancher Vitalien du catalogue sacré.

DÉODAT II,

CONSTANTIN,
DIT POGONAT,
empereur d'Orient.

79° PAPE.

THIERRY I^{er},
roi
de France.

Origine du pontife. — Son éducation dans les cloîtres. — Élection de Déodat ou Dieu-donné. — Il accorde de grands privilèges à l'abbaye de Saint-Martin de Tours. — Caractère du pontife. — Mort du pape Déodat. — Il est enterré à Saint-Pierre.

Déodat, que différents auteurs nomment le pontife Adéodat, Deus-dedit ou Dieu-donné, était Romain de naissance, et fils de Jovien. Il fut placé très-jeune dans le monastère de Saint-Erasme, situé sur le mont Célius, où les religieux prirent soin de son éducation. Dans la suite, par reconnaissance pour les moines qui l'avaient élevé, il augmenta les bâtiments du couvent et organisa la communauté, qu'il mit sous la conduite d'un abbé.

Après la mort de Vitalien, le sénat, le clergé et le peuple le choisirent pour son successeur au trône de saint Pierre; l'empereur confirma l'élection, et il fut immédiatement ordonné évêque de la ville sainte.

L'histoire garde le silence sur les actes de son pontificat: les chroniques rapportent seulement que, pendant son règne, saint Agiric, prêtre et abbé du monastère de Saint-Martin de Tours, accomplit un pèlerinage à Rome, pour présenter au pape une charte que Chrodobert ou Robert, métropolitain